grains de plus qu'il n'y en a eu depuis quinze ans. Entre Howden & Duncaſter, bonnes moiſſons, les navets de toute beauté. Dans la partie orientale du Nottingham, beaucoup de houblon & de grains &c.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 19 Septembre.*

Le 15 du courant, il y eut ici un des orages les plus extraordinaires dont on ait conſervé le ſouvenir. Depuis deux heures & demie du matin juſqu'à deux heures après midi, il tomba dix pouces d'eau. On ne connoît point, dans ce pays-ci, d'exemple d'une pluie ſi abondante.

Du 1 au 15, il eſt entré 82 bâtimens François & 33 Etrangers. Il a été particuliérement importé beaucoup de poiſſon ſalé & de ſoude, 370 quint. 3 ſacs de riz, 1250 millér. & quelques barriques d'huile, 750 charges d'avoine, 1320 d'orge, 8130 de froment tiré de la Cale, de Sous, de Cagliary, d'Italie &c. Deux navires de Saint-Malo, la *Valeur* & le *Coureur*, ont apporté 6800 quintaux de morue. La *Félicité* eſt arrivé de la Martinique. Du 2 au 16, il eſt parti 114 bâtimens François, grand nombre pour la Barbarie & le Levant, & 35 Etrangers, pluſieurs pour Barcelonne. Le *S. Joſeph* & le *Décidé* ont fait voile pour le Cap.

Un Artiſte de cette Ville eſt parvenu très-bien à imiter, en ſoie, les plumes d'autruche: ſes ouvrages d'un prix aſſez modique, ont beaucoup d'éclat, & ne craignent point l'eau & la pouſſiere.

DE BORDEAUX, *le 19 Septembre.*

Les grains de toute eſpece & de divers lieux, du pays, de Marans, du Nord, d'Italie &c, abondent ici ainſi que les farines & les légumes. Les prix baiſſent. Les eaux-de vie diminuent auſſi graduellement, elles ſont à 180 liv. les 22 veltes. Les effets ſur Paris qui étoient au pair ſur la fin d'Août, ſont à $\frac{1}{2}$ pour 100 perte.

Dans le courant d'Août, il a été expédié tant par mer que par terre 2321 barriques 27 quarts de ſucre brut, 3419 b. 70 q. de ſucre blanc, 34911 l. indigo, 3,690,483 l. café, 52387 cacao, 5685 rocou.

DE LA ROCHELLE, *le 21 Septembre.*

Le volume des Ordonnances & la maſſe des amendes prononcées contre ceux qui achetent des grains hors des heures & des lieux preſcrits &c, groſſiſſent ici de jour en jour. Entr'autres Jugemens rendus dans le courant d'Août contre des Grenetiers, Meûniers, Laboureurs, on remarque celui qui a condamné un Fermier à une amende de *cinq cens livres*, & un Meûnier à celle de *trois mille*; le premier pour *n'avoir pas battu ſes bleds avant de les vendre*, le ſecond pour les *avoir achetés ainſi dans la vue de les convertir en farines pour le ſervice des Boulangers & de quelques Particuliers Habitans de la ville de Saintes*; cette amende n'a pu être modérée, il eſt défendu au coupable de récidiver ſous peine de punition corporelle, & on l'a privé de la faculté de faire à l'avenir le commerce des grains.

Les prix des eaux-de-vie baiſſent tous les jours conſidérablement; elles valent de 34 à 38 liv. les 27 veltes: il s'en fait une très-forte extraction. Les marchandiſes de l'Amérique ſe ſoutiennent. Marans continue ſon grand commerce de bled, & le prix en diminue.

Il eſt ſorti de notre Port, pendant les mois de Juillet & d'Août, pour l'Etranger, 19490 livres indigo, 330278 ſucre brut, 342889 ſucre terré, 45571 café, 15355 rocou, 235500 ſyrop, 1015 gomme; pour le Royaume, 11345 l. indigo, 17414 ſucre brut, 16836 ſucre terré, 86260 ſucre en pain, 29920 café, 20232 rocou, 8809 ſyrop, 54286 coton, 14304 veltes eau-de-vie.

DE GRENOBLE, *le 21 Septembre.*

On ſçait combien d'endroits du Dauphiné ſont enſevelis ſix mois de l'année ſous la neige, on ſçait ce qu'ils ont à craindre des lavanges, on ſçait combien ils ſont ſujets à de fréquens incendies; les Habitans de ces lieux preſque ſauvages ſont encore expoſés à voir leurs cabanes & leurs cultu-

res abimées ſous des déluges de pierres & des maſſes de rochers. Les bords de la Romanche, le reſte de la petite route de cette Ville à Briançon, & autres lieux ſont hériſſés d'horribles débris de montagnes qui tombent en ruine & ne laiſſent aucune eſpérance de réparer leurs ravages. Cette funeſte dégradation des montagnes eſt en partie cauſée par le dépériſſement des bois & la chûte précipitée des eaux. Il faudroit d'un côté travailler à la conſervation & à la multiplication des bois, & de l'autre partager les eaux ſur les hauteurs & leur ménager différens écoulemens par des rigoles creuſées avant les endroits où elles acquiérent trop de volume pour pouvoir être gouvernées. C'eſt ainſi que des Communautés riches & ſoigneuſes ſe mettent à l'abri de ces malheurs & maintiennent la terre productive ſur les penchans rapides de leurs montagnes : mais la plûpart des Paroiſſes de ces cantons ſont ſi pauvres qu'elles ne peuvent attendre leur ſûreté & leur ſalut que de la Providence. Les nombreux troupeaux de chevres contribuent beaucoup à la ruine des bois.

De Colmar, *le* 21 *Septembre.*

La récolte des grains a été beaucoup au-deſſous de ce qu'on s'étoit promis. La ſéchereſſe qui ſurvint à la fin de Mai & qui a duré juſqu'à la mi-Juillet, a été cauſe que le ſeigle eſt reſté fort petit, & que la plus grande partie de l'orge n'a pas pouſſé ſon épi hors de la paille, de façon qu'on n'eſtime la moiſſon derniere qu'à une demi-récolte. Auſſi les grains qui avoient conſidérablement diminué en Avril & Mai ſont remontés, par degrés, de 3 l. le reſal, & ils ſeroient bien plus hauts ſi pluſieurs Seigneurs, Décimateurs, Chapitres, Abbayes n'avoient ſuſpendu la vente de leurs grains, dès qu'ils en avoient vu baiſſer les prix, c'eſt-à-dire, après Pâques, tems où ils ont coutume de renchérir : c'eſt ce qui fait que nous avons encore aſſez de vieux grains, & qu'il n'y a pas apparence qu'ils augmentent beaucoup, à moins qu'on n'en fit de fortes levées, ce que les circonſtances ne font pas préſumer.

La ſaiſon eſt aſſez favorable pour les ſemailles des grains d'hiver, déjà commencées dans bien des cantons ; mais il y a dans les campagnes une quantité prodigieuſe de ſouris qui y feront beaucoup de tort. S'il ne ſurvient de bonne heure des brouillards froids qui les faſſe périr, ils mangeront une partie des ſemences en nature, & le produit du reſte en herbe. Nous avons vu des années où l'on trouvoit dans les champs des places conſidérables entiérement vuides & ſans un ſeul épi. C'eſt ordinairement à la ſuite des hivers moites que nous ſommes incommodés de ces animaux (*a*).

Les apparences de la récolte du vin ſont très-flatteuſes dans la plûpart des vignobles : mais la choſe n'eſt pas générale. On eſpéroit que le raiſin acquerroit une parfaite maturité, & que le vin ſeroit excellent : le tems affoiblit cette attente ; le ſoleil couvert de nuages n'a pu répandre ſes influences ſalutaires ſur la vigne.

De Rheims, *le* 24 *Septembre.*

La moiſſon du ſeigle & du froment s'eſt faite par le tems le plus favorable. Il eſt aujourd'hui très-décidé que le grain eſt bon & de garde. Quoique la récolte ait été plus abondante en gerbes qu'en 1771, il n'y a pas plus de bled, mais quatre meſures rendent autant de pain que cinq meſures de l'année derniere ; ce qui conſerve la ſupériorité à la récolte de l'année. Les mêmes différences ont déjà été remarquées en d'autres endroits. A l'égard des orges & des avoines, les pluies abondantes & preſque continuelles que nous avons eues depuis un mois ont gâté celles qui étoient coupées & fait beaucoup de tort à celles qui ne l'étoient pas. Cette récolte eſt fort mauvaiſe. Le froment vaut autour de dix livres le quintal, ſans apparence de diminution, parce qu'il ſe fait dans le Soiſſonnois & le Perthois des achats conſidérables. Ainſi le Laboureur continue de gagner, d'enrichir la culture & de nous préparer de bonnes récoltes.

L'été a été fort favorable à la vigne. On s'eſt réjoui des pluies ſurvenues enſuite,

---

(a) *Nous avons publié divers moyens de ſe garantir de ces animaux ; nous parlerons inceſſamment d'une eſpece de ſoufflet dont on commence à ſe ſervir avec ſuccès aux environs de Vienne en Autriche : cet inſtrument ſe trouve au* Bureau des Affiches *de la même Ville.*

mais les vignes qui promettoient une récolte ſinon abondante du moins ſatisfaiſante, languiſſent : les deux tiers du raiſin ſont encore abſolument verds : le Vigneron s'en afflige avec raiſon ; le vin n'eſt pas bon quand les raiſins mûriſſent dans des tems trop différens.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis de M. Maupin, contenant quelques inſtructions qui lui ont été demandées depuis la publication de ſon Ouvrage, ſur les moyens de faciliter par-tout l'exécution de ſa méthode & de l'adapter aux divers uſages des vignobles du Royaume.

Des perſonnes perſuadées en même tems & des grands avantages de mes procédés pour la façon du vin, & de la difficulté de les faire prévaloir généralement ſur les pratiques reçues, m'ont engagé à les modérer, pour ainſi dire, & à les concilier, autant qu'il eſt poſſible, avec les principaux uſages qui ſe ſuivent dans les différentes Provinces de vignobles : c'eſt, comme il ſera aiſé de le reconnoître, l'objet du plan que je vais tracer dans cet Avis.

1°. Quelles que ſoient les années, chaque vignoble foulera à ſa maniere, ſoit que l'uſage ſoit de fouler la vendange à meſure qu'elle arrive de la vigne, ce qui eſt la meilleure façon, lorſque les raiſins ont beaucoup de verdeur, ſoit qu'on ne la foule que dans la cuve, ce qui en général eſt préférable dans les années régulieres, & à plus forte raiſon quand il y a pleine maturité ; en obſervant toutefois, ce qui ne ſe fait nulle part, de fouler la vendange *auſſi-tôt qu'elle eſt toute raſſemblée dans la cuve & qu'on ceſſe d'y en mettre*. La fermentation en eſt beaucoup plus forte, plus ſimultanée & plus complette : il y a beaucoup moins d'évaporation, & il ſe perd infiniment moins d'eſprits qu'en s'y prenant plus tard. Je blâme ſur-tout l'uſage où ſont quelques vignobles de tirer leur vin tout chaud pour fouler plus parfaitement leur vendange. Ce que leurs vins gagnent en corps & en couleur, qu'ils peuvent donner autrement, ils le perdent en eſprits. On peut conſulter à cet égard le 14^e. principe.

Quant à l'égrapage, on peut voir ce que j'en ai dit en différens endroits de mon Ouvrage, & ſinguliérement au huitième principe. Au ſurplus il paroît par la huitième expérience rapportée dans la ſeconde partie, que ſi cette façon eſt utile, comme dans bien des cas on n'en peut pas douter, au moins elle n'eſt pas indiſpenſable, en faiſant le reſte comme il convient. D'après cela, chacun peut ſuivre ſa pratique ou ſon opinion.

2°. Si, lorſqu'il s'agit de fouler la cuve, elle étoit trop froide pour y entrer, on y verſera quelques chauderonnées de raiſins bouillans par l'entonnoir ; ce qui apparemment eſt très-facile.

3°. Soit que la vendange ait été foulée à meſure, ſoit qu'elle ne l'ait été que dans la cuve, *auſſi-tôt* que le marc ſera monté à la ſuperficie, & qu'il couvrira le moût, on ſe mettra en nombre ſuffiſant autour de la cuve pour remanier la vendange & la preſſer dans les mains : cette opération, qui n'eſt ni longue, ni coûteuſe, ni même embarraſſante, a bien moins pour objet d'écraſer les raiſins qui, par leur verdeur & leur dureté, auroient échappé au foulage, que d'extraire la couleur de la pellicule des grains déjà ouverts, & ſur-tout d'en détacher les fibres & la partie de la pulpe qui y adhere. Le vin, je parle ici d'après des expériences répétées, en a plus de couleur, plus de corps, en eſt plus moëlleux & en a plus d'eſprits. A l'exception des années de pleine & de bonne maturité où on peut ſe diſpenſer de cette façon, elle eſt abſolument néceſſaire pour donner au vin toute la qualité qu'il peut avoir, & même ſouvent pour en donner. Toutes les fois ſurtout que les années ont été pluvieuſes & qu'il y a ſurabondance d'eau dans les raiſins, elle eſt d'une telle conſéquence, que quand elle a été marquée, rien n'y peut ſuppléer ; cependant ſi, faute de pouvoir atteindre au marc, ou pour toute autre cauſe, on ne pouvoit la donner, en ce cas, on remueroit & on agiteroit fortement la vendange dans la cuve avec les inſtrumens propres à cet uſage ; mais toujours *auſſi-tôt* après le foulage, & une ſeule fois, pour les raiſons expliquées au quatorzième principe.

4°. Toutes les fois que les raiſins ſeront verds, ou que le tems ſera froid de maniere

à faire craindre que la cuve ne s'échauffe point ou ne s'échauffe que très-difficilement & imparfaitement, dans tous ces cas on verſera pluſieurs chaudronnées de raiſins bouillans par l'entonnoir auſſi-tôt que les opérations ci-deſſus auront été achevées. On en pourra mettre d'autant moins qu'il y aura plus de grapes. (*Voyez le huitième principe*) Dans les années les plus défavorables, ſouvent un ſeau ou un ſeau & demi par muid ſera ſuffiſant. Une pareille condition pour avoir de bon vin ne doit sûrement pas paroître onéreuſe.

5°. Au cas qu'on ait laiſſé la totalité ou la plus grande partie de la grape, on fera bien, après toutes les opérations ci-deſſus, de recouvrir le marc, d'environ un pouce de raiſins parfaitement égrapés; à moins qu'on n'aime mieux s'aſſujettir à arroſer au beſoin la ſuperficie; ce qu'il ne faut faire, lorſqu'il le faut, que très-légérement; mais je préférerois les raiſins égrapés que je viens de conſeiller, principalement ſi le marc n'étoit point couvert ou ne l'étoit point auſſi parfaitement que je l'indique dans mon Ouvrage.

Pour le ſurplus on ſe conformera exactement à ce que j'ai marqué à l'article des procédés, & notamment à la page 63 & ſuivantes de la premiere partie. Tout uſage contraire, ſur-tout en ce qui regarde le tems où il faut tirer le vin, eſt abuſif & démontré préjudiciable à la bonne qualité du vin. Relativement à ce dernier objet, rien de moins bien vu que de tirer le vin avant que la fermentation ſenſible ſoit achevée, ſi ce n'eſt de le tirer long-tems après, comme cela ſe pratique très-mal à propos dans le Berry, la Franche-Comté &c.

J'ajouterai que dans les années de verdeur, principalement, il eſt très-important de mettre le vin de preſſurage à part; j'en excepte celui qui vient juſqu'aux premiers tours de roue de la premiere ſerre. C'eſt la même qualité de vin que de celui qui eſt tiré de la cuve, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus chargé de lie; mais cette lie ſe précipite, & le vin en eſt tout auſſi bon.

A l'égard de l'autre, il n'eſt point fait, il eſt verd &c, & il ne peut que déprimer le premier; d'ailleurs on ſera toujours à tems de le mêler quand on le jugera à propos; mais dans le cas dont il s'agit, je ne le conſeille point; un pareil mélange, j'en ai la preuve, nuit plus qu'il ne profite: les deux vins réunis ſe vendent moins & moins facilement que s'ils étoient ſéparés, & il en réſulte que ſouvent il n'y a que de mauvais vins où il pourroit y en avoir de bons. J'ai actuellement ſous les yeux un vin qui étoit très-bon, très-agréable, & même, au beſoin, potable au ſortir de la cuve; on y a mis le vin de preſſurage, & il eſt verd, dur, & vaut même, par proportion, infiniment moins qu'il n'auroit valu ſans ce mélange. Tout le monde ſent qu'un vin, qui n'a tout juſte que ce qu'il lui faut pour être bon, ne peut plus l'être ſi on le mêle avec un quart, un cinquième, plus ou moins, de vin inférieur & mauvais. Voilà comme les mauvais vins ſe multiplient au préjudice du Propriétaire même, du Conſommateur, & de l'Etat. Je finis cet article en obſervant, à l'égard des vins verds &c, qui d'ailleurs ont un peu de fond, qu'un moyen sûr pour diminuer, & quelquefois même pour emporter leur acidité, c'eſt de les expoſer pendant l'hiver à l'air & au froid, beaucoup plus qu'on ne fait; le tartre s'en précipite plus vîte & en plus grande quantité, & il s'échappe beaucoup d'air qui, tant qu'il eſt dans la liqueur, ne peut qu'en augmenter la verdeur.

Au reſte, après avoir, comme on vient de le voir, plié en partie ma méthode aux uſages reçus; après en avoir, dans la vue de la rendre plus pratticable & plus utile, retranché toutes les opérations laborieuſes & qui pouvoient embarraſſer & retarder le cours de la vendange, telles que le foulage à meſure & à fond, l'égrapage & les chaudronnées qui, par ce nouveau plan, ſe trouvent preſque réduites à rien; enfin après avoir levé tous les obſtacles qui pouvoient en éloigner, je me flatte que tous les vignobles auxquels elle ne demande ni peine, ni ſoins, ni dépenſes extraordinaires, s'empreſſeront à l'adopter & à profiter des avantages qu'elle leur offre: quoique modifiée, ils y trouveront dans les années défavorables des moyens sûrs pour bonifier leurs vins, comme a fait entr'autres M. l'Abbé Lafont dans la huitième expérience. Dans les bonnes années, ils y trouveront pareillement des moyens éprouvés pour améliorer leurs vins & en prévenir les défauts, tels que la graiſſe, l'amertume &c. Ainſi tout doit les porter à préférer ma mé-

thode, puiſque tout bien conſidéré, ils ne peuvent que gagner à la pratiquer.

I I.

Lit d'un deſſin nouveau.

Tgale, Menuiſier, à *Londres*, *Catherine-Street*, a imaginé un bois de lit d'un deſſin entiérement nouveau & d'une utilité particuliere pour les Colleges, les Communautés, les chambres de navires &c. Sa forme le rend facile à adapter aux lieux les moins commodes, & tout à la fois à ſervir de décoration dans les plus beaux appartemens. Il réunit l'elégance, la propreté, la commodité. Les Acquéreurs trouveront un bénéfice à l'employer par préférence. L'Inventeur a obtenu des Lettres-Patentes de Sa Majeſté Britannique. Comme la deſcription de ce meuble utile auroit demandé trop de détail, il a invité les Curieux à en aller voir chez lui le plan & le modele, perſuadé qu'un ſimple coup d'œil les convaincroit de l'utilité & de l'agrément de cette invention nouvelle.

Il y a apparence que ſi les Etrangers s'adreſſoient aux Inventeurs de ces machines pour en avoir le deſſin, moyennant une contribution honnête, ceux-ci ne feroient aucune difficulté de le leur communiquer, parce qu'ils ne peuvent pas compter fournir les pays étrangers de meubles pareils, & les empêcher en vertu de leurs privileges de les imiter. Un Bureau qui s'établiroit pour la diſtribution des deſcriptions, des gravures & des modeles des nouvelles inventions, trouveroit beaucoup plus de facilités qu'on ne penſe à ſe procurer de toutes parts les correſpondances néceſſaires pour remplir le dépôt commun qu'il ouvriroit à l'induſtrie de l'Europe.

I I I.

A V I S.

Le ſieur Dupont, Maître de Mathématiques, recommencera dans ſon Ecole, rue neuve S. Méderic, le premier Octobre prochain, ſes Cours publics de Mathématiques, qui ſeront aux heures ordinaires l'après-midi. Il y fera ſuivre alternativement les excellens ouvrages de MM. Bezout & l'Abbé Boſſu; & indépendamment de ces Cours, il donnera des leçons particulieres, les matins, ſur toutes les parties de Mathématiques, relatives aux Militaires & aux Marins.

Il recommencera auſſi ſon Cours gratuit, théorique & pratique, le Dimanche 4 Octobre, qu'il continuera les Dimanches ſuivans, depuis ſept heures du matin, juſqu'à neuf heures & demie.

Il ſe donne dans ſon Ecole quatre-vingt-ſeize leçons publiques par mois, tant ſur les Elémens que ſur la haute Géométrie, ſans y comprendre les leçons de Pratique qu'il fait à la campagne pour l'Arpentage, &c.

Il a chez lui un Maître pour ſes Eleves, qui enſeigne le Payſage, la Carte & la Fortification.

Le grand nombre d'Eleves qu'il a formés depuis ſeize ans, ſont les vrais garants de ſon application & de ſon exactitude à remplir les devoirs de ſon état.

On trouve chez lui ſix chambres & leurs cabinets tout meublés, pour ſix jeunes gens, dont les parens veulent qu'ils ſoient plus à portée des leçons & que l'on veille ſur leur conduite.

Les Amateurs pourront voir ſon Cabinet qui eſt peut-être le ſeul monument d'antiquités qui ſoit reſté dans ſon entier: il ſervoit de bains à la Reine Blanche de Caſtille, mere de Saint Louis: la ſculpture, la peinture & la dorure méritent l'attention des Artiſtes.

Il a, pour la commodité de ſes Eleves, une très-belle collection d'inſtrumens de Mathématiques, de toutes eſpeces, & des figures en relief ſur toutes les parties, & pluſieurs machines &c.

I V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 23 Septembre 1772, au Samedi 26 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 l. 15 ſ. *le ſeptier; idem* nouveau, de 21, 24 l. 10 ſ. à 28 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 25 à 29 l. Le ſeigle, de 13 liv., 14 l. 10 ſ. à 15 liv. 15 ſ.; l'orge, de 9 l., 10 l. 10 ſ. à 11 l. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 23 Septembre 1772 au Samedi 26 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 23 l. 10 ſ. à 24 l. 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 20, 21 à 23 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 30 Septembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Septembre 1772.*

	H	B		
Or de Portug. à . .	722	5		marc.
Du Mexique à . . .	716	5		
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	719	721		
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	15		
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à	53	15	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	18		
Piaſtres à	49	5		

CHANGES DE PARIS, *du 30 Septembre 1771.*

Amſterdam	55 5/8	
Londres	31 9	16e.
Hambourg	183 2/4	
Madrid	15 3 6	à 4
Cadix	15 2	
Livourne	96	
Gênes	94	
Lyon, *Saints*	7/8 p.	0/0 b.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Lundi 28.*	*Mardi 29.*	*Mercredi 30.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1277 1/2 75 72 1/2		1265 62 1/2 60 62 1/2 (65.
D°. 16es. à 7 cou.			
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct. .		FESTE.	295

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 & ſix premiers mois 1772.

Du Sam. 26 Sept. 1772		Du Lundi 28.		Du Mardi 29.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Goſſey, ſix prem. mois 1772.	A.	Thevenin, ſix d. mois 1771.	O.	Viellard, ſix d. mois 1771.	Z.
Caron, *idem.*		Creuzé, *idem.*	P.	Defrance, *idem.*	
Lenoir, *idem.*		Certain, *idem.*	Z.	Marſollier, ſix p. mois 1772.	A.
Clouet, *idem.*		Maſſon, ſix prem. mois 1772.	A.	Cauchy, *idem.*	
Delarue pere, *id.*	F.	Delamotte, *idem.*		Defays, *idem.*	F.
.....		.....		Du Mercredi 30.	
.....		.....		Radix, ſix dern. mois 1771.	P.
.....		.....		Roytier, *idem.*	Z.
.....		.....		Deſplaces, ſix p. mois 1772.	A.
.....		.....		Gautier, *idem.*	
.....		.....		Boutray, *idem.*	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 10 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Septembre.*

QUAND le Naturaliſte fouille la terre de nos Provinces glaciales, il eſt tout étonné d'y découvrir à chaque pas des veſtiges, des débris, des monumens d'un monde méridional. M. Pallas, de l'Académie Impériale des Sçiences de Selinginskoi, a déjà trouvé dans la Sibérie beaucoup d'animaux Etrangers, & publié ſes recherches. Dans la Séance de cette Académie tenue le 27 Avril dernier, il rendit compte d'une nouvelle découverte de ce genre, dont on eſt redevable à M. de Brill, Lieutenant Général. C'eſt la tête d'un rhinocéros d'une grandeur médiocre, avec deux pieds, l'un de devant & l'autre de derriere, trouvée dans un terrein ſabloneux. La tête eſt ſaine, entiere & en chair très-bien conſervée. Quel mouvement a tranſporté & enfoui au fond du Nord le cadavre d'un animal né dans des climats brûlans? M. Pallas doit lire, l'hiver prochain, à l'Académie, ſes conjectures ſur ce phénomene extraordinaire.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 18 *Septembre.*

A la derniere Aſſemblée de la Compagnie Aſiatique, on lut un écrit du Prince Fréderic par lequel S. A. R. exhorte les Intéreſſés à ſe concerter pour relever pluſieurs branches de ſon commerce fort déchu, à ſoutenir la ville de Tranquebar de façon à en former l'entrepôt de l'Inde, à profiter des faveurs que S. M. accorde par le dernier octroi &c. Il fut enſuite publié une prorogation de quatre ſemaines pour que ceux des Intéreſſés qui ont proteſté contre la convention, en faſſent un examen plus réfléchi. En conſéquence, une nouvelle Aſſemblée fut indiquée pour le 12 Octobre.

NORWEGE.

DE BERGEN, *le* 10 *Septembre.*

Le commerce de ce Royaume languit depuis long-tems dans les entraves imaginées pour lui donner du reſſort & de l'énergie. De la contrainte, les abus. Le mal demande un prompt remede. Les Négocians & les autres Habitans de ce Royaume, après avoir ſollicité une réforme, ont obtenu de la Cour une Commiſſion compoſée de Marchands Norwégiens qui s'occuperont beaucoup de l'intérêt du Commerçant, & un peu moins de l'intérêt du commerce national; diſtinction que l'on ne comprend pas trop dans ce pays-ci où l'on croit encore que quand le Commerçant a beaucoup gagné ſur la Nation, la Nation qui a vendu à plus bas prix & qui a acheté plus cher, en eſt beaucoup plus riche.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ALLEMAGNE.

De Leipsick, *le* 22 *Septembre.*

Par une étrange fatalité, les incendies deviennent très fréquens dans cet Electorat. Le 20 du mois dernier, le village de Brattschivitz fut réduit en cendres, avec toutes les récoltes de grains & de fourrages, les autres eſpeces de proviſions, les meubles &c. Le 18 du courant, le feu prit dans la nuit au village de Mœlckau à une lieue d'ici, conſuma ſix maiſons avec leurs granges remplies de grains, fit périr quatre enfans & deux grandes perſonnes &c. On n'a donc que des larmes à verſer ſur ces déplorables accidens!

De Vienne, *le* 21 *Septembre.*

Le bois eſt devenu ſi rare & ſi cher, que pluſieurs Cultivateurs des Provinces Héréditaires ſe ſont déterminés à planter de petits bois artificiels qui ont très-bien réuſſi. On eſpere que cet exemple ſera imité, & que ces pépinieres ſe multiplieront en raiſon de nos beſoins.

ITALIE.

De Venise, *le* 10 *Septembre.*

Le Gouvernement a fait diſtribuer aux Hôpitaux de cette Ville quatorze mille ducats provenant de la vente des biens & des effets des Monaſteres ſupprimés.

Il y a eu à la Foire de Bergame un grand concours d'Etrangers & de Marchands ultramontains, ſur tout de Pourvoyeurs des Troupes Autrichiennes, leſquels ont fait de gros achats de ferremens, de cordages, de toiles, de draps communs &c.

De Livourne, *le* 12 *Septembre.*

Il arrive journellement dans ce Port des navires chargés de grains. Cette récolte n'a pas été bonne dans le Piémont, les Etats de Gênes, Mantoue, Ferrare, Veniſe & la Lombardie. Elle a été beaucoup meilleure dans l'Etat Eccléſiaſtique & les Deux-Siciles; mais l'exportation n'y eſt pas encore libre.

De Monaco, *le* 20 *Septembre.*

Après une ſéchereſſe de plus de quatre mois & des chaleurs exceſſives, la terre a été humectée par une pluie favorable. Mais au bout de deux jours, il s'éleva, Mercredi dernier, à deux heures du matin, un orage affreux, accompagné de coups de tonnerre & de grêle d'une groſſeur énorme. A une étendue de près de deux lieues le long de la mer & dans les montagnes, les vignes, les figuiers, les orangers, les citronniers, les oliviers ont été fort endommagés, & ils ſe reſſentiront long-tems de ce déſaſtre.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 27 *Septembre.*

Nous apprenons de la Caroline Méridionale que, dans le courant de Juillet, les orages ont cauſé beaucoup de dégât dans les campagnes, & que pluſieurs Negres y ont péri. La Virginie a également ſouffert.

Les lettres de la Haye annoncent qu'il eſt arrivé de Batavia de très-fâcheuſes nouvelles, mais qui ne tranſpirent point.

Divers cantons de ce Royaume ont été déſolés par les vents, les pluies & la grêle.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De l'Argentiere (*en Vivarais*), *le* 23 *Septembre.*

Ce canton vient d'eſſuyer un déluge d'eau; jamais on n'y avoit vu tant de dommages cauſés par les pluies. Il y a eu çà & là pluſieurs maiſons emportées, entr'autres une très-ancienne bâtie à l'extrémité méridionale du pont de Joyeuſe, dans laquelle pluſieurs perſonnes avoient eſpéré trouver un refuge. Les chemins ſont impraticables, les champs bouleverſés, & les vendanges gâtées.

De Montpellier, *le* 25 *Septembre.*

Des pluies conſidérables ont entraîné, dans les Sevennes, le débordement de pluſieurs rivieres, & beaucoup de ravages. Il

y a des troupeaux noyés ; des maisons renverſées, & beaucoup de familles réduites à l'extrêmité.

Les vignes de ces cantons, après avoir un peu ſouffert de la ſéchereſſe, ont été humectées par des pluies bienfaiſantes ; & l'on eſt fondé à eſpérer une très-riche vendange.

De Bordeaux, *le 26 Septembre.*

Quoiqu'il y ait eu dans la Guyenne beaucoup de vignes gelées au mois d'Avril, & beaucoup d'autres grêlées dans le courant de l'été, on ſe flatte d'y recueillir aſſez de vin.

Les différentes ſortes de ſucres blancs valent de 42 à 56 liv. le quintal ; les ſucres bruts de 23 à 33 ; les cafés de 12 ſ. 6 den. à 18 ſ. 5 den. la livre ; les indigos de 8 à 11 liv.

Du Lyonnois, *le 26 Septembre.*

Les vendanges ont commencé dans cette Province par un tems ſec & chaud. La maturité des meilleures eſpeces de raiſins ne permettoit pas de différer, quoiqu'il y en ait d'autres dont la récolte pourroit être, ſans danger, retardée d'une ſemaine. Tel eſt l'inconvénient preſqu'univerſel de la diverſité des plants de vigne dans le même territoire, même dans une ſeule file de ſeps. Les raiſins qui donnent aux Vignerons la quantité ne ſont pas encore prets à être cueillis, lorſque ceux qui donnent aux vins la bonne qualité ne peuvent plus tenir aux ſeps. Ces jour-ci, on ne pouvoit vendanger les *gamés*, qu'en ayant grand ſoin de faire tenir ſous les grappes les Cueilleurs. Le vent du midi qui s'eſt élevé, faiſoit ſeul égrainer tous les raiſins, les plus doux, les plus ſucrés, & par conſéquent les plus précieux de nos côteaux.

En général, les vins ſeront abondans cette année, quoique les cantons maigres & ſecs n'ayent preſque rien, en comparaiſon des autres.

Les cuves ont bouilli preſqu'auſſi-tôt qu'elles ont été finies, & cette fermentation vive & prompte nous aſſure un vin généreux & bienfaiſant.

On a trouvé cette année plus fréquemment que dans d'autres, des grains jumeaux. Ils ſont de la forme d'une groſſe olive, arrondie par les deux bouts.

Soit par l'abondance du vin, à preſent conſtatée, dans cette Province, ſoit par l'effet de l'abondance & de la qualité de la farine dans les grains de bled nouveau, ſoit par l'effet des eſpérances que donne un tems favorable aux ſemailles ainſi qu'aux truffes ou pommes de terre & aux bleds noirs, nous apprenons de différens endroits que le prix du grain a diminué. Nous aurons peut-être enfin un hiver, une année moins triſte, & où le Peuple travaillant aura la quantité ſuffiſante de bons vivres, qui lui a manqué. Jamais il n'y avoit eu autant de Vendangeurs malades qu'il y en a, cette année, ſur-tout parmi les gens des plaines de Valoire en Dauphiné.

De Chateau-Lin (*en Baſſe-Bretagne*), *le 28 Septembre.*

A 200 toiſes de cette Ville ſur le bord du grand chemin qui mene à Quimper, & au pied d'une montagne voiſine d'une carriere d'ardoiſe, on vient de découvrir une riche mine preſqu'à la ſuperficie de la terre. De trois trous peu profonds que l'on a percés, l'un donne une terre minérale ſur laquelle un bon Orfévre de Quimper a fait deux eſſais. De quatre gros de cette terre, mis au feu ſans préparation, il a tiré un gros de plomb qui lui a paru bien caſſant. Dans une ſeconde opération, il a été plus heureux ; de ſept onces de cette terre pouſſée au ſalpêtre, il a obtenu, en moins d'une demi-heure, deux petits grains d'or du poids de quatre grains & de la plus belle couleur, avec de la grenaille d'argent peſant un demi-gros deux grains, & mêlé, à ce qu'on croit, d'un tiers d'or à en juger par ſa couleur & ſa peſanteur.

Très-près d'une des ouvertures de cette mine, coule une eau qui, par ſa couleur & ſon épaiſſeur, ſemble annoncer une mine d'or ou de cuivre. On remarque même dans cette eau des follicules ou paillettes qui paroiſſent de l'un ou l'autre métal.

A une demi-lieue plus loin, on vient auſſi de découvrir une très-belle mine de fer & des veſtiges d'anciennes forges. Une tradition porte que jadis, elle avoit été découverte & exploitée par les Anglois qui en tiroient tous leurs inſtrumens de guerre. On

aſſure que, comme elle eſt à la proximité de Breſt, on y établira une fonderie d'ancres & de canons.

De Roye, *le 1 Octobre.*

Le Bailliage de cette Ville vient de renouveller les Réglemens qui preſcrivoient des précautions à prendre pour prévenir les incendies. Par une Sentence du 14 Septembre, il a défendu, ſous peines comminatoires, à tous Laboureurs, de faire battre, comme à tous Batteurs de battre des grains depuis le coucher juſqu'au lever du ſoleil; à toutes perſonnes de faire ſécher ou mettre leurs chanvres dans le four, même ſous le prétexte qu'il y auroit long-tems que le four n'auroit été chauffé, comme auſſi d'eſpader, teiller ou ſérancer leſdits chanvres aux mêmes époques. Il eſt défendu d'entrer dans les granges, écuries, étables, ou autres bâtimens remplis de bois, pailles ou autres matieres combuſtibles, avec des lumieres ſi elles ne ſont enfermées dans des lanternes bien cloſes, & auſſi d'y fumer, ſi les pipes ne ſont exactement couvertes; & enfin de placer *leurs chaumes ailleurs que dans leurs jardins ou autres endroits vagues à quarante pieds au moins des bâtimens.*

De Rheims, *le 3 Octobre.*

Depuis deux ans, il ſe fabrique dans notre Manufacture une nouvelle ſorte d'étoffe de couleur mêlée, appellée *Wilton*, & inventée en Angleterre. Cette étoffe peut avoir trois couleurs: la chaîne eſt de deux fils tors enſemble, & la trame d'un fil d'une autre couleur. On y employe toute laine fine. Elle a une demi-aune de large, & ſe vend en détail de 3 l. à 3 l. 5 ſ. l'aune. L'uſage en eſt bon. On s'applique à perfectionner cette étoffe, afin de ſoutenir la concurrence des Anglois. Il s'en fait maintenant un débit ſi conſidérable que les Fabricans manquent d'Ouvriers pour la filature: ce qui n'eſt pas étonnant, vu qu'il entre dans le tiſſage de ces étoffes un tiers d'échets de plus que dans les draps de Siléſie qui faiſoient ci-devant le fonds de notre Manufacture, & qu'un Tiſſeur peut en faire une piece en dix jours, tandis qu'il lui en falloit dix ſept ou dix-huit pour tiſſer une piece de Siléſie.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. le Comte de Bielinski, par M. Bernieres, Ecuyer, l'un des quatre Contrôleurs-Généraux des ponts & chauſſées de France, de la Société Royale des Sciences de Metz, & de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, au ſujet du bateau inſubmergible.

Monsieur,

Les bontés dont vous m'honorez, & le courage avec lequel vous annoncez les avantages de ma conſtruction nouvelle qui rend inſubmergible & *inchavirable* un bateau, une chaloupe, un bacq &c, faits ſur mes principes, ſemblent m'autoriſer à rendre publique, ſous vos auſpices, ma réponſe en deux mots à la queſtion qui me fut faite en votre préſence le 29 du mois dernier (Juillet 1772), jour auquel je fis remettre à l'eau la chaloupe inſubmergible du Roi, qui en avoit été tirée pour être calfatée, goudronnée & repeinte à neuf.

Vous avez été frappé vous-même de l'aigreur avec laquelle cette queſtion me fut faite, comme ſi j'avois fait un grand crime en propoſant aux hommes, gratuitement & ſans aucunes vues d'intérêt perſonnel, un moyen de les faire voyager ſur les eaux ſans danger.

Un grand Prince qui a daigné honorer mon opération de ſa préſence pendant plus de cinq quarts d'heure, a applaudi avec bonté à mes vues, après avoir pris une connoiſſance détaillée de mes moyens. Pluſieurs Princes étrangers m'en ont fait les complimens les plus flatteurs, & le concours nombreux du reſte des Spectateurs avoit donné des ſignes d'approbation de la maniere la plus ſatisfaiſante pour moi. Je me retirois heureux & content, lorſqu'un ſeul Particulier que je n'ai pas l'honneur de connoître, me demanda *où je mettrois les vivres néceſſaires au nombre de perſonnes que je porterois, & ajouta que cette conſtruction ne pourroit être d'aucune utilité.*

On ne pouvoit ignorer que le batelet qu'on avoit alors ſous les yeux n'étoit qu'un

modele de ceux qu'on peut faire pour traverſer nos rivieres ou s'y promener ; qu'ainſi ce n'étoit pas le cas d'y aſſigner des places pour des proviſions ; je répondis en outre que mes conſtructions pour la mer ſeroient dans les formes convenables, & s'écarteroient même très-peu des formes & des dimenſions ordinaires. Je ne pouvois en dire davantage, vu l'inſtant & le lieu ; on continua de me nier la poſſibilité des avantages que je promettois, & on vous laiſſa appercevoir aiſément que l'eſprit de prévention ſeul dirigeoit cette négation.

Si l'on n'avoit pas été réellement prévenu contre mon objet par des cauſes que je ne puis pénétrer, la réponſe à la demande auroit été apperçue dans la choſe même ; les faits prouvent plus que tous les raiſonnemens, mais il faut vouloir ſe rendre de bonne foi, & ne pas réſiſter à toute évidence.

Le grand Prince qui cherchoit à connoître par lui même, venoit de faire monter trente-deux hommes ſur ce batelet : il eſt le plus petit de toute la riviere, puiſqu'il n'a que dix-huit pieds de large, & on ſçait qu'il n'eſt calculé que pour contenir dix perſonnes, y compris les quatre Rameurs & le Conducteur du gouvernail. Il s'enſuit donc manifeſtement que tout petit qu'il eſt, les dix perſonnes qui doivent former ſa charge ordinaire pouvoient ſe faire accompagner en vivres d'un poids égal à celui des vingt-deux hommes de plus qui s'y étoient mis par ordre du Prince, c'eſt-à-dire, de 2860 livres, en ne comptant chaque homme que du poids de 130 livres. Et puiſque ces vingt-deux hommes étoient placés, il eſt démontré, je crois, que le même poids en vivres pourroit l'être.

Il eſt clair auſſi comme le jour, pour tous les yeux non-prévenus, que ce petit batelet préſente une baſe inſubmergible, & toujours à flot, à quelque événement des rivieres qu'elle puiſſe être expoſée. Dix perſonnes pourroient donc entreprendre un voyage de plus de vingt jours ſur ce batelet ſans aucuns riſques, & ſans être obligées de renouveller leurs proviſions, puiſque chacune d'elles trouveroit plus de douze livres de nourriture & de boiſſon par jour dans les 2860 livres ſuppoſées embarquées ci-deſſus.

Je conviens que la place eſt trop petite pour admettre des lits ; mais ce ſeroit être de mauvaiſe humeur que d'en faire une objection contre un ſimple modele ; & d'ailleurs c'eſt un modele de bateaux de riviere ſur leſquels les lits ne ſont jamais néceſſaires.

Au ſurplus quel eſt le batelet dont les dimenſions approchent du mien, avec lequel on puiſſe ſe flatter d'entreprendre un tel voyage, ſur lequel à pareille charge on puiſſe faire des balancemens capables de faire monter l'eau par-deſſus les bords, comme cela a été fait par ordre & en préſence de S. A. S., ſans craindre d'aller à fond ? Et une conſtruction de laquelle réſulte une pareille sûreté ſur les eaux peut-elle être regardée comme n'étant d'aucune utilité ?

J'ai de l'amertume dans le cœur en vous écrivant ces lignes. Je vous avoue franchement ma foibleſſe ; c'eſt mon enfant chéri qu'on a attaqué, j'en ſuis touché juſqu'au fond de l'ame, & je le ſuis d'autant plus que vous l'aimez auſſi. Vous m'avez d'ailleurs tant de fois flatté à cet égard en me détaillant les avantages que les Etats & le genre humain peuvent tirer de cette idée que vous nommez vous-même heureuſe, que je croirois vous manquer en l'abandonnant ſans défenſe aux diſcours de ceux qui ſemblent ſe faire un mérite de s'élever, ſans ménagement ni égards, contre toute nouveauté, comme s'il n'étoit plus poſſible de faire des découvertes utiles.

Au reſte j'eſpere que le tems ramenera tout à moi ; avec lui, les hommes deviennent en état de juger mûrement ; il détruit peu à peu l'empire des préventions ; il affoiblit & décele les vues d'intérêt oppoſées, & les vérités triomphent enfin. Si tous les hommes avoient vu autant que vous, Monſieur, & avec autant de fruit, je crois que j'arriverois beaucoup plus promptement à mon but. J'avance cependant toujours un pas, & il n'eſt guères de jour où je ne convertiſſe quelques incrédules ; l'exemple des Grands ſera peut-être encore plus puiſſant que mes raiſons ; un autre de nos Princes, chez lequel les lumieres & le goût pour les Sciences ont précédé la maturité de l'âge, a fait faire une ſeconde chaloupe inſubmergible de dix-huit pieds de long ; elle vient d'être lancée à la riviere, & l'a tra-

verſée deux fois, comblée d'eau & chargée de vingt-ſix hommes.

O colendi
Semper, & culti, date quæ precamur
Tempore ſacro : Horace.

Je ſuis avec reſpect & reconnoiſſance &c.

I I.

Inventions nouvelles.

1. La machine inventée par M. C. Varlo, Ecuyer, pour être adaptée aux eſſieux des inſtrumens à roue & empêcher les frottemens, comme nous l'avons dit en dernier lieu, vient d'être propoſée par ſouſcription à Londres avec les promeſſes & l'appareil d'un ſuccès infaillible. Dès que le nombre des Souſcripteurs ſera aſſez conſidérable, l'eſſai en ſera fait avec aſſez de publicité pour ne laiſſer aucun donte ſur ſes propriétés. L'Inventeur en garantit d'ailleurs le ſuccès & la durée pendant quatorze ans, & donne les sûretés néceſſaires pour qu'on ne coure aucun riſque. Cette machine eſt applicable aux voitures, aux charrues, aux moulins &c; elle épargnera même ſur les vaiſſeaux, une grande partie des bras qu'on eſt obligé d'employer pour lever les ancres &c. Les Souſcripteurs la payeront une guinée; & après le terme preſcrit, le prix en ſera double. Ceux qui voudront profiter de cette importante découverte s'adreſſeront à l'Auteur à *Grimſton*, *près Yorck*.

2. M. Plot a propoſé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, une machine pour hacher la paille. On ſçait que la paille hachée eſt très-ſaine pour les chevaux, & qu'elle prévient pluſieurs maladies auxquelles ils ſont expoſés, lorſqu'ils avalent des tuyaux. M. le Maréchal de Saxe avoit eſſayé de faire conſtruire une machine de ce genre à Chambord. Depuis peu il s'eſt établi une Manufacture de paille hachée à Paris. La machine de M. Plot a paru un peu trop compliquée, cependant elle a mérité une approbation qui ne ſera point limitée, lorſqu'elle aura été ſimplifiée comme elle peut l'être.

3. On a inventé à Vienne en Autriche une eſpece de ſoufflet portatif qui, moyennant les tuyaux qu'on y adapte, & les matieres qu'on y allume, vomit une fumée très-épaiſſe & très-puante dont l'effet eſt de faire périr juſqu'au fond de leurs trous, des familles entieres de rats, de taupes, de belettes &c. On ſe procure cette machine au Bureau de la *Gazette des Arts de Vienne*, pour le prix de trente florins. On commence à s'en ſervir dans les campagnes voiſines. Ce fumoir nous paroît être le même que celui qui a déjà été annoncé dans nos Feuilles, & qui ſe vend à Paris chez le S[t] Diodet, rue S. Honoré, vis-à-vis l'Oratoire.

4. Un Phyſicien de l'Electorat de Hanovre a imaginé un microſcope à ſix lentilles, lequel donne aux plus petits animaux, une groſſeur coloſſale en comparaiſon de leur grandeur naturelle. M. le Paſteur Ephraïm Goeze de Quelinbourg a rendu compte, dans les Annonces d'Hanovre N°. 72 & 73, des obſervations qu'il a faites avec ce nouvel inſtrument. L'Auteur, M. Samuel Gotlieb Hofmann, déjà connu par des eſſais heureux en Optique, a donné une idée du méchaniſme de ſon nouveau microſcope, avec lequel il diſtingue juſqu'aux muſcles du plus petit inſecte.

5. On a préſenté à l'Académie des Sciences de Paris une nouvelle eſpece de caſque, conſiſtant en un bonnet contenu dans une calotte extérieure de tole, écartée du bonnet par des reſſorts, afin que le fer ne s'échauffe pas, & rafraîchie par le moyen d'un ſoupirail qui renouvelle l'air interpoſé.

6. Il a été lu à la même Société un rapport d'une nouvelle étoffe, partie gaze, partie gros de Tours; & ſans lui accorder une approbation formelle, on a reconnu qu'elle méritoit d'être encouragée.

7. M. le Docteur Jacob Chriſtian Scheffer, Conſeiller & Miniſtre à Rendſbourg en Allemagne, vient de faire de très-bon papier, avec le coton que donne le peuplier, des feuilles d'arbre, la peau des pommes de terre &c. L'Auteur a eu la généroſité de publier tous ſes procédés par la voie de l'impreſſion.

8. M. J. G. Eiſen, Paſteur à Tornea, en Livonie, a trouvé le ſecret de conſerver pendant toutes les ſaiſons, toutes ſortes de légumes ſans qu'ils perdent rien de leur fraîcheur & de leur ſaveur. Nous attendons inceſſamment la traduction de cette utile méthode.

III.

Pain d'écorce d'arbre & autre &c.

Dans les parties ſeptentrionales de la Suede, les environs de Gefle en Nordland ont particuliérement été privés des reſſources les plus communes de la vie. Les infortunés Habitans de ces cantons ont cherché une triſte ſubſiſtance dans tous les végétaux que la nature leur a offerts; l'écorce même des arbres leur a ſervi de pain, & cette reſſource même n'a été que momentanée. Le *hackbrod* ou pain haché, imaginé dans ces extrémités, n'a pu les nourrir qu'un certain tems. Pour faire ce pain, ils prennent des écorces de ſapin dans le printems où elles ſe détachent plus aiſément de l'arbre; ils en rejettent la partie dure & épaiſſe, ou la premiere écorce. On ratiſſe le reſte avec un couteau, on le met au four ſur la braiſe, où on le laiſſe juſqu'à ce qu'il ſoit bruni des deux côtés, qu'il fermente, & que la réſine brûle. Ces morceaux d'écorce ſont enſuite ſéchés, hachés, moulus; enfin on les pétrit, mais on en travaille la pâte beaucoup moins que le *miſſebrod*, autre eſpece de pain tiré d'une plante, & compoſé de la maniere ſuivante.

Lorſque cette plante, appellée par les Finlandois *weſska*, eſt hors des marais, on la fait d'abord ſécher au ſoleil & enſuite dans un four ou une étuve. Après cela, on l'arroſe d eau de fontaine, & puis on la fait une ſeconde fois ſécher au four au point qu'elle durciſſe, que les feuilles en tombent, & que l'écorce ſe détache de la tige. Alors on la pile ou on la moud: on paſſe enſuite la farine par un tamis, on y verſe de l'eau, & même un peu d'eau-de-vie, ce qui donne un meilleur goût au pain. On la pétrit enſuite juſqu'à ce que la pâte ſoit dure & coriace en quelque ſorte. Si l'on a de la farine de ſeigle, on en mêle un tiers de la quantité de celle-là; & dans ce cas, le pain qui en réſulte eſt fort bon.

Nous annoncerons, à cette occaſion, que M. Parmentier, Apothicaire-Chymiſte de l'Hôtel Royal des Invalides de Paris, a eu la bonté de nous promettre, pour rendre ſes travaux généralement utiles, la communication de ſon excellent Mémoire ſur *les végétaux propres à remplacer les grains dans des tems de diſette*, couronné par l'Académie de Beſançon. Jaloux de ſeconder un zele ſi louable, nous inſérerons cette ſçavante Diſſertation dans notre Journal de Novembre prochain; & le Public jouira des recherches ſi intéreſſantes d'un habile Chymiſte qui applique la ſcience aux beſoins les plus preſſans de l'humanité.

IV.

Queſtions ſur la culture des navets.

M.

Les navets ſont d'un uſage ſi bon & ſi général que je deſirerois en cultiver dans ma terre; mais ce genre de culture eſt inconnu ici; je ne ſçais pourquoi. Je ne puis m'adreſſer qu'à vous, M., chargé pour le bien public de procurer des inſtructions concernant l'Agriculture, pour avoir des réponſes aux queſtions ſuivantes, & me guider dans mes opérations.

Quel eſt le terrein le plus propre aux navets? Quelle doit en être l'expoſition? Faut-il un ſol bas ou élevé, plat ou incliné? A quelle expoſition faudroit-il pratiquer des à-dos? Une terre factice ſeroit-elle préférable? Comment la compoſer?

Quelle eſt l'eſpece de navets la meilleure & la plus productive?

Faut-il donner pluſieurs labours, mettre des fumiers, ſarcler, arroſer? En quel tems? Quand faut-il ſemer, récolter? Peut-on mettre des navets pluſieurs fois de ſuite dans la même terre?

Je vous aurois, M., une obligation infinie, ſi j'obtenois par votre canal les leçons que je dois mettre en pratique; je tiendrois la main à ce que tout fût bien fait, & je vous rendrois un compte exact de la réuſſite &c.

J'ai l'honneur d'être &c.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Septembre 1772, au Samedi 3 Octobre, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* nouveau, de 19, 23 liv. 10 ſ. à 28 l.; *idem* au Port de la Gréve, de 25 à 29 l. Le ſeigle, de 14, 15 à 16 liv.; l'orge, de 9, 11 liv, 10 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 30 Septembre 1772 au Samedi 3 Octobre, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 22, 23 à 24 liv. 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 21, 22 l. 10 ſ. à 23 l. 10 ſ.; *id.* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. *le ſept.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 7 Octobre 1772, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 51; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Octobre 1772.*

Or de Portug. à			721	marc.
Du Mexique à			716	
Du Perou à			708	
Les guinées à			719	
Ducats à			98 10	once.
Or fin à 23 k.				
31 32.			99 10	
Or à 20 karats à			84	
L'argent à 11 d.				marc.
20 g. à			53 10	
Idem à 11 d. 10				
gr. à			51 15	
Piaſtres à			49	

CHANGES DE PARIS, *du 7 Octobre 1771.*

Amſterdam	55	½
Londres	31	¼
Hambourg	184 à 183	¾
Madrid	15 4 6 à 4	
Cadix	15 2 6	
Livourne	95	¾
Gênes	94	¾
Lyon, *Saints*	¾ p. ° p.	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Lundi 5.*	*Mardi 6.*	*Mercredi 7.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1252 ½ 55 57 ½	1260 65 . . .	1267 ½ 70 . .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville; ſix derniers mois 1771 & ſix premiers mois 1772.

Du Sam. 3 Oct. 1772.		Du Lundi 5.		Du Mardi 6.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Goſſey, ſix prem. mois 1772.	A.	Thevenin, ſix d. mois 1771.	N.	Viellard, ſix p. mois 1772.	A.
Caron, *idem.*		Creuzé, *idem.*	Z.	Defrance, *idem.*	
Lenoir, *idem.*		Certain, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Clouet, *idem.*		Delamotte, ſix p. mois 1772.	A.	Marſollier, *idem.*	C.
Delarue pere, *id.*	F.	Maſſon, *idem.*	C.	Defays, *idem.*	F.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Mardi 13 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 18 *Septembre.*

LES circonſtances forcent ſouvent les hommes les plus éclairés à ſe prêter pour un tems au préjugé public, juſqu'à ce que l'inſtruction qui agit ſans violence ait levé les obſtacles qu'il oppoſe au rétabliſſement de l'ordre. Une malheureuſe expérience nous a appris que le Peuple, pour ſatisfaire un goût dépravé, ſe met dans le cas de manquer de pain, & ſouvent meurt de faim avec une ample proviſion d'eau-de-vie. Depuis long-tems la défenſe de diſtiller des grains a paru d'une néceſſité indiſpenſable dans des tems de diſette, & cette habitude en a fait en quelque ſorte une loi pour ceux même qui, ennemis des loix prohibitives, ne ſongent qu'à rompre ces entraves. Si le Conſeil a jugé convenable de défendre la diſtillation des eaux-de-vie de grains, ce n'a été qu'à raiſon de ces circonſtances & pour un tems. Lorſque pour en aſſurer l'exécution, il a été propoſé de faire ſaiſir tous les alembics, *A Dieu ne plaiſe*, s'eſt écrié le Roi, *que je permette jamais qu'on touche à la propriété de mes Sujets*. Ces paroles ſont le cri de la bienfaiſance qui annonce la premiere des loix de la juſtice; elles promettent à la propriété toute ſa légitime extenſion au moment même où l'on eſt forcé de la reſtreindre.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 23 *Septembre.*

Suivant les lettres de la Nouvelle-Marche, les marais ſe deſſéchent, l'air s'épure, l'Agriculture s'étend dans ce pays. M. de Brenckenohf, Conſeiller-Privé des Finances, célébre par ſon projet de réunion de la Viſtule à l'Oder & autres ſemblables, a fait creuſer, dans les marais de la *Warta* un canal de décharge, & le Prince Henri a bien voulu lui-même le percer. En moins d'une heure, un volume énorme d'eaux s'eſt écoulé, & la terre s'eſt offerte à la culture. M. Brenckenohf a en même tems préſenté au Prince Ferdinand de Pruſſe, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean, un plan d'amélioration pour les terres de cet Ordre par de pareils travaux.

DE DANTZICK, *le* 23 *Septembre.*

Malgré la dévaſtation de la Pologne, la terre n'a pas laiſſé que de donner une paſſable récolte dans ce Royaume. On ne peut pas dire qu'il y ait dans la grande & la petite Pologne autant de bled qu'à l'ordinaire; elle a trop beſoin de culture, elle en a reçu trop peu: mais la Podolie, la Volhinie, l'Ukraine qui exigent moins de dépenſes & de ſoins, ont beaucoup recueilli, à quelques cantons près qui ont un peu ſouffert.

DE HAMBOURG, *le* 26 *Septembre.*

Ceux qui prétendent que la cherté ac-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tuelle des grains ſur les bords du bas Elbe eſt purement factice, ne ſont pas trop loin de la vérité. On verra par les détails ſuivans ce qu'il faut en croire. Dans une des principales Villes ſituées ſur ce fleuve, il y a actuellement une grande quantité de grains emmagaſinés, & l'on y en attend encore tous les jours. Cependant le prix du laſt de bled, tombé ci-devant au-deſſous de 76 rixdhales, vient d'être pouſſé tout récemment au-deſſus de 90. La preuve qu'il y a abondance, c'eſt que ceux qui font ce trafic offrent des loyers très-forts pour des greniers qu'ils ſe propoſent ſans doute de remplir. C'eſt au Public à ne pas ſe laiſſer tromper par ces manœuvres. Les moiſſons ont été aſſez généralement abondantes. Quand elles auroient manqué dans quelques Provinces de France, d'Eſpagne, de Portugal, (d'Italie), ce n'eſt pas du Nord que ces pays tireroient beaucoup, d'autant plus que les uns ont l'abondance à côté d'eux, que les autres attendent des traites conſidérables de Philadelphie, qu'on a lieu de penſer que l'exportation ne ſouffrira point de difficulté en Angleterre, & qu'enfin dans ces Provinces le prix baiſſera certainement dès que les Payſans, libres des travaux de la campagnes, auront pu battre leurs grains.

Ce qui ſe paſſe dans la Ville dont on vient de parler (*voyez l'article précédent*), on le voit auſſi dans quelques autres Villes ſituées ſur la Viſtule.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 29 Septembre.*

On écrit de Philadelphie que les Propriétaires de la Manufacture de porcelaine établie dans cette Ville, ont fait l'eſſai d'une terre qui leur a été préſentée par un Gentilhomme de Charles-Town, & qu'il en eſt réſulté une porcelaine ſupérieure à celles de l'Orient, & capable de réſiſter à un feu qui ne ſoutiendroit pas le meilleur creuſet.

Ces jours derniers, il y a eu ici & dans pluſieurs Provinces des ouragans violens qui ont cauſé beaucoup de dommage dans les Villes & dans les campagnes. Pluſieurs bâtimens ont été fracaſſés ſur la Tamiſe; la ſemaine derniere, il y eſt entré 108 bateaux de charbon de terre.

La nouvelle machine inventée par M. C. Varlo (voy. la derniere Gazette article des *nouvelles inventions*) a été préſentée au Roi par M. le Comte d'Oxford. S. M. en a été ſinguliérement ſatisfaite.

On mande d'Edimbourg qu'il y eſt arrivé une ſi grande quantité de harengs, qu'ils ne ſe vendent que quatre ſous le cent; & qu'on eſt fort occupé à en ſaler à la maniere d'Yarmouth.

Le *Phénix*, Capitaine Hanin, parti du Havre pour la Martinique, a fait naufrage la nuit du 24 ſur la côte de Catwater: la cargaiſon ſera preſqu'entiérement ſauvée.

Dans l'Aſſemblée de la Compagnie des Indes tenue le 23, il fut expoſé que ſi la déclaration du dividende avoit été renvoyée à la fin du ſémeſtre, c'étoit par la raiſon très naturelle qu'il ne pouvoit être juſtement réglé qu'après que toutes les affaires étoient bien connues; que ce changement étoit d'ailleurs forcé par l'obligation où l'on étoit de payer pour 870,000 liv. de lettres de change de plus que les Employés dans le Bengale n'en doivent tirer, & par une indemnité additionnelle de 234,000 l. que le Gouvernement demandoit pour le thé; qu'on avoit imaginé différens moyens pour lever cet argent, & qu'on négocioit à cet égard avec le Miniſtere &c. Il fut déterminé à la pluralité des voix que les Directeurs continueroient la négociation avec le Gouvernement, & qu'ils en rendroient compte aux Actionnaires dans un délai convenable.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le 27 Septembre.*

Les vendanges commencerent Lundi dernier. La récolte eſt beaucoup plus abondante qu'on ne pouvoit l'eſpérer, après la gelée de Pâques qui détruiſit entiérement la premiere pouſſe de la vigne. Dans preſque toute la Province, l'humidité de la terre & la beauté du tems qui ſuccéda à ce déſaſtre, ont produit un effet merveilleux. Le vin *chanché*, qui avoit conſtamment manqué depuis dix ans, & qui ſe vendoit depuis cette époque 450 & 500 livres, ne vaudra pas vraiſemblablement cette an-

née plus de dix-huit ou vingt piſtoles.

Il ſeroit heureux que cette récolte nous dédommageât de la cherté du bled. Le froment vaut actuellement vingt piſtoles au Marché de Marans; la bailliarge n'y eſt pas proportionnellement moins chere. La récolte du froment a été mauvaiſe dans tout le Poitou; le gros bled a manqué tout-à-fait. Les pauvres auront bien beſoin de ſecours cet hiver.

Il y a plus de quinze jours que nous avons vu arriver dans l'Aunis cinq à ſix mille Payſans du Poitou pour travailler aux vendanges. Il en paſſoit un ſi grand nombre à l'Iſle Ré que, crainte de la famine, on en a renvoyé la plus grande partie dans le continent, & que les maîtres des barques ont reçu ordre de refuſer le paſſage à ceux qui ſe préſenteroient pour aller vendanger dans l'Iſle.

Nous avions coutume de voir tous les ans de ces Payſans là, mais non pas ſi en grand nombre à beaucoup près.

De Nancy, *le 27 Septembre.*

La Cour Souveraine, par un Arrêt du 12, a fait très-expreſſes & itératives inhibitions & défenſes de faire ſortir aucuns grains & farines des Etats du Roi, & d'empecher la libre circulation des grains dans l'intérieur, ſous les peines portées par les Ordonnances.

De Colmar, *le 28 Septembre.*

Pendant le mois d'Août, nous avons joui de l'eſpérance d'une récolte excellente de vin, tant pour la qualité que pour la quantite: mais notre attente a été déçue. Depuis le commencement du préſent mois, nous n'avons eu que pluies & tems froids, de ſorte que non-ſeulement le raiſin n'a point mûri, mais qu'il en a pourri beaucoup; ce qui fait remonter les prix des vins vieux que les bonnes apparences avoient fait baiſſer. Cette circonſtance accélérera la vendange; on aimera mieux faire une récolte paſſable de vin moindre en qualité, que d'en laiſſer perdre une partie, attendu que la modicité des récoltes précédentes fait que la plûpart des caves ſont vuides; & que le vin, quel qu'il ſoit, ſe vendra.

De Dole, *le 30 Septembre.*

Sans que nous puiſſions dire que notre derniere récolte de grains ait été abondante, il eſt certain qu'elle ne doit pas exciter des plaintes, & que le prix ſera au point où tout le monde pourra vivre. C'eſt ordinairement dans ce mois que le grain eſt le plus cher: cependant notre meſure, peſant trente livres, n'a pas paſſé cinquante cinq ſous, le bled le plus beau.

On vendange. Les Propriétaires & les Cultivateurs ſont trompés comme ils voudroient toujours l'être; ils trouvent un tiers de plus de récolte qu'ils n'en avoient eſpéré. Il étoit tems de faire du vin. Depuis cinq à ſix ans, il n'y en avoit point dans nos caves.

Nos Officiers Municipaux viennent de permettre à M. l'Abbé Moret l'établiſſement d'une Penſion académique dans laquelle les jeunes-gens de famille ſeront inſtruits ſelon des principes nouveaux, & formés aux connoiſſances & aux mœurs de Citoyens.

De Lille (*en Flandre*), *le 30 Septembre.*

Les demandes conſidérables des colſats & de leurs huiles en augmentent journellement le prix. On ne ſe ſouvient pas d'une pareille cherté. Ces denrées ſe vendent quinze jours avant leur livraiſon.

De Clermont (*en Argonne*), *le 1 Octobre.*

Le zélé Citoyen dont on a déjà annoncé les différentes cultures nouvelles, a réuſſi au-delà de ſes eſpérances. *L'orge du Pérou* (a) a ſurpaſſé tout ce qu'on pouvoit en attendre: elle a donné les mêmes réſultats, l'année derniere, au Frere Coſme des Feuillans, & à M. Gauthier de Bondis de qui M. de

(a) *C'eſt l'orge de Sibérie, l'orge d'Aſie, l'orge-riz &c. Le produit extraordinaire de ce grain eſt partout généralement le même. On nous a parlé d'un eſſai vraiment merveilleux;* cent grains *ont donné* cent livres *d'orge. Cette production mérite une attention ſinguliere. Nous donnerons dans quelque tems un morceau très-intéreſſant ſur cet objet.*

l'Iſle du Moncel avoit reçu ſa ſemence. Quatre livres ont rendu deux boiſſeaux du pays, ou trois de Paris, dans une terre très-commune. La récolte en a preſque triplé dans les jardins. Le grain, loin de dégénérer, eſt beaucoup plus gros que la ſemence, & plus peſant que le bled.

Le maïz, inconnu dans ce pays, a eu une parfaite réuſſite. Un Franc-Comtois l'a trouvé auſſi beau qu'il l'eſt dans ſa Province où il eſt d'une grande reſſource.

Les avoines de Hongrie ont également proſpéré. Un clos exactement fermé de trois à quatre cens arpens facilitera les expériences que notre Géorgiphile ſe propoſe de ſuivre.

De Crespy (*en Valois*), *le* 1 *Octobre.*

L'avoine a beaucoup moins rendu que l'on ne s'en étoit flatté. L'apparence étoit des plus agréables; mais la grande ſéchereſſe & la continuité des pluies qui lui ont ſuccédé, ont fait comme avorter la plûpart des grains, de ſorte que la gerbe rend beaucoup moins ſous le fléau que les épis ne le promettoient.

De Besançon, *le* 3 *Octobre.*

Par un Arrêt du Conſeil d'Etat du 4 Août, conforme à une Ordonnance de M. l'Intendant du 27 Mai, les ſieurs Jacques-François & Jean Baptiſte de la Croix, & Barthelemi Williet continueront d'exploiter les marbres de la carriere de Chaſſal près de Saint-Claude, ſuivant les conditions de l'acte paſſé le 27 Décembre 1771. Les Adjudicataires fourniront telles pieces de marbre qu'on ſouhaitera en bloc ou en planches. Il y en a de toutes qualités, principalement du violet & du lilas, jaune antique & pourpre, griotte blanc & rouge, brocatelle auſſi beau que celui d'Eſpagne. Il y en a qui imitent le Sicile & autres d'Italie. Il faut s'adreſſer aux Entrepreneurs à leur Manufacture de Cuetaut, près Saint-Claude; ils font toute ſorte d'ouvrages.

D'Amiens, *le* 5 *Octobre.*

On mande d'Arras qu'au commencement de Septembre, le tonnerre conſuma une partie de colſats près de Béthune; & que preſque dans le même tems un incendie réduiſit en cendres douze maiſons ou fermes de Sailly-la-Bourſe, village du même canton. Le 17, le feu prit à Mondidier à une Braſſerie & enſuite à trois Tanneries: tout fut la proie des flammes.

De Paris, *le* 5 *Octobre.*

Le Béarn, le Comté de Foix, le Bigorre, & les Provinces voiſines ont eu la douleur de voir, vers la mi-Septembre, les pluies & les torrens détruire des maiſons, des chauſſées, des moulins, des ponts, des routes, des récoltes.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Livres nouveaux.

1. *Dictionnaire Raiſonné-Univerſel des Arts & Métiers, contenant l'Hiſtoire, la Deſcription, la Police des Fabriques & Manufactures de France & des Pays étrangers: Ouvrage utile à tous les Citoyens.* Nouvelle Edition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée, dédiée à M. de Sartine. 5 vol in 8°. propoſés par ſouſcription. A Paris, chez P. Fr. Didot, jeune, Libraire de la Faculté de Médecine de Paris, quai des Auguſtins.

M. l'Abbé Jaubert, de l'Académie des Sciences de Bordeaux, a préſidé à cette nouvelle Edition enrichie de pluſieurs Mémoires communiqués par d'habiles Artiſtes, de deſcriptions d'outils, de machines, de procédés nouveaux, d'articles entiérement refaits tels que celui *d'Agriculture*, d'une nomenclature générale de mots techniques avec leur explication, nomenclature qui manquoit abſolument dans notre Langue &c. La premiere édition de ce Dictionnaire, quoiqu'elle ne fût qu'en deux volumes, a été ſi favorablement accueillie du Public, qu'elle aſſure, ce ſemble, un plein ſuccès au nouvel Ouvrage qu'un Editeur ſçavant, infatigable & bien ſecondé, a fait avec une abondance de nouveaux matériaux fondus dans les anciens.

Les perſonnes qui deſireront s'aſſurer d'un exemplaire de cet Ouvrage dont les trois premiers volumes ſont imprimés, payeront,

en ſouſcrivant, 5 l., & en retirant l'exemplaire complet en feuilles à la fin de cette année, 15 liv. La ſouſcription n'aura lieu que juiqu'au jour que l'Ouvrage paroitra, paſſé lequel tems, ceux qui n'auront pas ſouſcrit payeront l'Ouvrage complet en feuilles, 24 liv.

2. *Diſſertation ſur les vins.* Ouvrage dans lequel on donne la meilleure maniere de les préparer, celle de les conſerver, les moyens de les améliorer, de prévenir & de remédier aux altérations auxquelles ils ſont ſujets, & où l'on fait connoitre les pratiques de ceux qui les frelatent. A Paris, chez le même Libraire. 1 vol. in-12, prix 2 liv. broché.

L'Auteur de cette brochure a travaillé chez les Marchands de vin en France, en Angleterre & en Hollande. C'eſt à ces circonſtances ainſi qu'aux lumieres qu'il avoit d'ailleurs, aſſurément fort ſupérieures à celles du commun des gens de ſon état que le Public doit cet Ouvrage où l'on trouvera des inſtructions utiles à l'économie des vins. Il eſt diviſé en quatre chapitres. Dans le premier, il eſt parlé des vins en uſage chez les Romains & de la façon de les faire & de les conſerver; dans le ſecond, de la vendange; dan le troiſième, de la fermentation ſpiritueuſe; dans le quatrième, des moyens de les conſerver, améliorer, corriger &c. La partie la plus abondante & la plus neuve eſt un recueil de recettes que les Propriétaires & les Conſommateurs ne ſeront pas fâchés de ſçavoir. Le Public y apprendra, outre les remedes aux différens vices des vins, les formules ſuivant leſquelles on les ſophiſtique & on le trompe.

3. *Code de Médecin Militaire, pour le ſervice de terre.* Ouvrage utile aux Officiers, néceſſaire aux Médecins des Armées & des Hôpitaux militaires. En trois parties. La premiere traite de la ſanté des gens de guerre; la ſeconde des hôpitaux militaires; & la troiſième des maladies des gens de guerre. Par M. Colombier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, Membre de celle de Douay & de Rheims, ancien Chirurgien Major du Régiment du Commiſſaire Général de la Cavalerie. A Paris, chez Coſiard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 5 vol. in-12.

La diviſion de cet Ouvrage eſt marquée dans le titre. M. Colombier a choiſi pour objet de ſes travaux une claſſe bien précieuſe; une grande expérience l'a mis en état de remplir une tâche juſqu'à préſent trop négligée quoiqu'elle intéreſſe de tant de manieres l'Etat & la Nation. La premiere partie de ce code lui appartient entiérement; dans la ſeconde, il réunit une foule de vues dont l'exécution pourroit s'étendre ſur tous les hôpitaux; la troiſième contient auſſi beaucoup de choſes qui ſont à lui ſeul. Sont objet principal eſt de détruire les abus & les préjugés contraires à la ſanté des Soldats. L'Auteur l'entreprend avec le courage & les lumieres que l'entrepriſe exigeoit. En parcourant ſon Ouvrage, nous avons remarqué divers articles analogues à notre travail & d'une utilité particuliere pour le Peuple, pour les Payſans ſur-tout: nous nous propoſons d'en donner une notice. D'ailleurs ce code nous a paru mériter d'être entre les mains de tous les Militaires. La Médecine propre à chaque état, au *Peuple*, aux *Gens de Lettres*, aux *Gens du monde*, aux *Gens de guerre* &c, eſt une carriere nouvelle que notre ſiecle s'eſt ouverte, & dans laquelle il reſte encore de vaſtes champs à parcourir.

4. *Nouveau Mémoire contenant pluſieurs propoſitions avantageuſes à l'Etat*, ſuivi de *l'extrait du Plan préſenté à l'Académie par M. le Chevalier de* ***, *pour une diſtribution générale d'eau pure dans Paris.* Broch. in-8°. de 37 pag.

Ces *propoſitions* tendent à remédier aux abus du commerce intérieur, à établir un grand commerce dans le Nord, à entreprendre le défrichement des excellentes terres de la Guyanne. Le moyen, c'eſt la formation d'une Compagnie qui, ſans privilege excluſif & moyennant la perception, pendant vingt ans, d'un droit modique de cote & paraphe des journaux des Marchands, ajouté à un emprunt, ſe charge de faire exécuter l'Ordonnance du Commerce de 1673, & d'étendre le commerce & la culture dans les pays nommés ci-deſſus. Si nos principes ſur le commerce extérieur & les entrepriſes éloignées ne s'accordent pas avec les idées de l'Auteur du projet, nous ne diſſimulerons pas néanmoins qu'en partant des préjugés & du ſyſtême reçus, il a des vues réfléchies, & tous les ménagemens poſſibles pour ne bleſſer ni le commerce ni les Marchands dont il a prévu les oppoſitions. Le

plan pour la distribution d'une eau pure à Paris renferme beaucoup d'avantages que nous ne voudrions pas voir fondés sur une prohibition. Nous nous réservons de parler plus amplement de ces projets qui annoncent un génie occupé en grand de l'utilité publique.

5. *Bibliographie Parisienne*, ou Catalogue d'Ouvrages de Sciences, de Littérature, & de tout ce qui concerne les Beaux-Arts &c, imprimés ou vendus à Paris, avec les jugemens qui ont été portés dans les Ecrits périodiques &c. Par une Société de Gens de Lettres &c. Tom. sixième. A Paris chez Desnos, Libraire, Ingénieur-Géographe du Roi de Danemarck, rue Saint-Jacques, au Globe.

Ce Tome complette l'année 1770. Il est suivi d'une Table alphabétique raisonnée des matieres, & des noms des Auteurs qui ont donné des Ouvrages en 1770, Table nécessaire pour guider le Lecteur dans la recherche des articles qui l'intéresseront. Encouragés & excités par l'accueil que le Public a fait à ce début, les Auteurs se proposent de faire marcher désormais deux années ensemble, à commencer par celle qui précéde & celle qui suit 1770 : ils continueront en avançant & en retrogradant d'années en années successivement. Par-là ils se flattent de former un dépôt général de la Littérature de France. Comme un pareil Ouvrage doit avoir nécessairement une certaine étendue, & qu'il faut par la modicité du prix lui donner un accès facile chez les Amateurs tant en France qu'en Pays étrangers où l'on est si curieux de connoître nos productions, les volumes de la Bibliographie Parisienne ne seront plus vendus désormais pour la suite que 2 l. 10 s.

I I.

Plantes à cultiver.

1. M. Morand, fils, a lu dans la Séance de l'Académie des Sciences du 5 Juin dernier, un Mémoire curieux sur la racine de Bryone. Cette racine a une partie amere, désagréable, purgative & dangereuse ; mais en même tems elle contient, en très grande quantité, une substance saine dont on pourroit faire de la farine & des galettes. On sçait que la plûpart des Américains ont fait de tout tems leur nourriture ordinaire de Jucas & de Maniocs, plantes mortelles lorsqu'on les mange crues & que la préparation ne les épure pas. La racine de *l'Arum* est aussi vénéneuse ; elle approche par sa qualité caustique du Manioc : cependant comme elle renferme aussi une partie bienfaisante, on y a eu recours en Europe dans des tems de disette. La racine de Bryone a beaucoup de rapport avec la Cassave de l'Amérique ; il n'y auroit qu'à lui faire subir les mêmes préparations. M. Morand a présenté à l'Académie un essai de cette substance, mais moins blanche que la Cassave, désagréable au goût, vraisemblablement parce qu'elle n'étoit pas encore bien lavée, & enfin fort liqueuse, de façon que l'on ne pouvoit se dissimuler qu'elle étoit encore fort éloignée de l'état d'un bon comestible. Cette découverte n'est certainement pas à négliger.

2. Les végétaux & sur-tout les végétaux nutritifs cultivés en Europe, sont presque tous exotiques. La plûpart de nos grains sont venus du Levant. Le riz cultivé en Suisse, en Italie &c, est tiré des mêmes contrées. La Perse nous a envoyé nos meilleurs herbages. L'Amérique nous a donné les pommes de terre. Les pêches viennent originairement de Perse, les abricots d'Arménie, les prunes de damas de Syrie, les cerises du Pont &c. Le Frioul, le Piémont, le Ferrarois, les Provinces d'Allemagne & autres pays qui aiment mieux vendre du tabac que d'en acheter ont reçu cette plante de l'Isle de Tabago, du Bresil, du Mexique &c. Nous commençons à cultiver la garance de Smyrne. M. le P. d'A. a prouvé ci-devant dans notre Gazette la possibilité de cultiver l'indigo dans nos Provinces méridionales ; peut-être aussi les cannes à sucre y réussiroient-elles. M. Rondeau, Médecin, vient de prouver dans un Mémoire sur les plantes les plus utiles à cultiver dans les Pays Bas, que la rhubarbe convient parfaitement à nos contrées. Cette plante croît à la Chine, au Tibet, en Tartarie, en Moscovie &c. La rhubarbe envoyée en Moscovie, en Angleterre & en France ressemble parfaitement pour la forme, la couleur, l'odeur, le goût à celle de la Chine ; & elle supporte les hivers les plus froids dans le Jardin du Roi à Paris. Feu M. Gaumont, Gentilhomme de Bruxelles, mit en terre